

Communiqué de presse

Création d'un collectif de citoyens pour contribuer au PLU

Alors que le plan local d'urbanisme est actuellement en cours de révision, un collectif de citoyens s'est créé pour imaginer Noyal à l'horizon 2030 et réfléchir au futur PLU. L'objectif est d'informer les élus de l'importance de préserver le foncier agricole et limiter l'étalement urbain. Le Collectif a déposé deux avis en mairie, rencontré Mme le Maire et participé à la réunion publique du 11 mars. Plusieurs propositions ont été faites :

- **Fixer un objectif de construction raisonné** : Alors que le projet de PLU prévoit la construction de 75 à 80 logement par an, le Collectif estime que 45 à 50 logements seront suffisants pour l'accueil des nouvelles populations, en cohérence avec les projections démographiques et les préconisations du SCOT du Pays de Rennes (schéma de cohérence territorial) ;
- **Economiser et préserver les terres agricoles** : Le projet de PLU prévoit l'urbanisation de 30 ha pour l'habitat et 30 ha pour les zones d'activités, des réserves surévaluées et non justifiées qui impacteraient fortement les trois fermes bio de Noyal et le sud de la 4 voies ;
- **Optimiser les zones d'activités existantes** : Plutôt que d'envisager l'aménagement d'une nouvelle zone sur le secteur sud de La Justice, il est avant tout raisonnable d'optimiser l'existant et de vendre les lots déjà ou bientôt disponibles (près de 20 ha) ;
- **Privilégier le renouvellement urbain** : Le projet identifie le secteur de la place d'Haigerloch à long terme, le Collectif souhaiterait que cette ambition soit d'ores et déjà affichée dans ce PLU et que l'on envisage aussi du renouvellement urbain sur l'espace Nominoë et la zone commerciale du Chêne Joli où de grands espaces sont inoccupés.
- **Construire des logements adaptés et attractifs** : Seul l'objectif de construire des grands logements a été présenté. Or la priorité devrait être de bâtir des logements adaptés et attractifs, accessibles aux jeunes familles ou permettant aux personnes âgées de libérer des grands habitats. Le PLU devrait aussi promouvoir le développement de projets innovants (habitats et espaces verts partagés) et de nouvelles formes urbaines.

Le conseil municipal se réunira lundi 21 mars pour voter le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), qui est la clé de voûte du PLU et définit ses orientations. Or, le Collectif estime qu'une prolongation de la réflexion sur le PADD est nécessaire pour saisir tous les enjeux, revoir les projections et y intégrer les propositions de la population.

Le Collectif invite donc les Noyalais à se retrouver lundi 21 mars à partir de 19h30 devant la mairie pour assister au conseil municipal. Il sollicitera une interruption de séance afin de présenter le fruit de ses réflexions.

> Contacts : Gaby Houssais gb.houssais@laposte.net ; Simon Lehuger simon.lehuger@gmail.com ;
Benoit Foucher foucher.benoit@neuf.fr

> Avis téléchargeables sur le site <http://tinyurl.com/plunoyal>